



BAC S

Épreuve écrite et pratique SVT

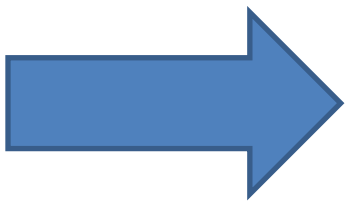
Coefficient : 6

Coefficient : 8 pour les candidats ayant choisi cette discipline comme enseignement de spécialité

L'épreuve de SVT comporte deux parties :

- une partie écrite
- une partie pratique avec évaluation des compétences expérimentales (ECE)





Première partie : épreuve écrite

Durée : 3 h 30
Notée sur 16 points

L'ensemble de l'épreuve écrite s'appuie sur la totalité du programme. Elle comporte 3 parties :

- sujet I
- sujet II-1
- sujet II-2



Sujet I : Cette partie permet d'évaluer la maîtrise par le candidat des connaissances acquises.

Le questionnement peut se présenter sous forme de **question de synthèse et/ou de QCM**. Il prend éventuellement appui sur un ou plusieurs documents.

Cette partie est notée sur **8 points**.

Durée conseillée : 1h30

| Question de synthèse et/ou QCM | Docs | Exemple |
|--|-----------------|---|
| QCM long : 28 Q (peut être sur tout le programme) | sans | |
| QCM 11 Q | avec | |
| QCM 6Q : 3 pts et synthèse : 5 pts | avec ou sans | 1 p318 |
| Synthèse contextualisée | sans | <i>Expliquez à votre camarade qui s'est écorché les mécanismes immunitaires mis en jeu et l'intérêt, dans ce cas, de prendre un anti-inflammatoire.</i> |
| Synthèse sans | avec ou | 1 p258 |

Sujet IIa-1:

Le premier exercice permet d'évaluer la capacité du candidat à raisonner dans le cadre d'un problème scientifique proposé par le sujet, en s'appuyant sur l'exploitation d'un nombre réduit de documents.

Ce premier exercice est noté sur **3 points**.

Durée conseillée : 30 à 40 min.

| | QCM | Question ouverte |
|---------------------|------------------|------------------|
| Un document | 3 p258 2 p360 | 3 p132 |
| Plusieurs documents | | 2 p318 |

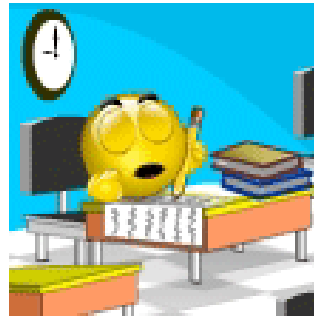


Sujet II-2 :

Le second exercice permet d'évaluer la capacité du candidat à pratiquer une démarche scientifique dans le cadre d'un problème scientifique à partir de l'exploitation d'un ensemble de documents et en mobilisant ses connaissances. Le questionnement amène le candidat à choisir et exposer sa démarche personnelle, à élaborer son argumentation et à proposer une conclusion.

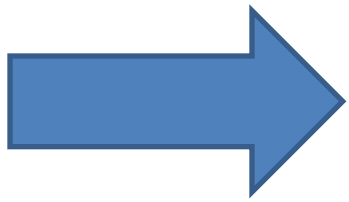
Ce second exercice est noté sur **5 points**.

Durée conseillée : 60 à 70 min.



Pour les candidats qui n'ont suivi que l'enseignement obligatoire, le second exercice de la seconde partie de l'épreuve peut porter ou non sur la même partie du programme que le premier exercice. Pour les candidats ayant choisi la spécialité sciences de la vie et de la Terre, cet exercice porte sur l'un des thèmes du programme de spécialité.

| | Obligatoire | Spécialité |
|---|---|--|
| <p>Sujet contextualisé, argumentaire à produire sur un thème adapté, par exemple « polémique » ...</p> | <p><i>Expliquez aux touristes, les raisons pour lesquelles le parc de Yellowstone est un site d'exploitation rentable pour la géothermie de haute énergie.</i></p> | <p><i>En vous aidant de vos connaissances, écrivez un article pour le journal du lycée qui explique sur quels arguments scientifiques les experts internationaux se fondent lorsqu'ils affirment qu'il est urgent de réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de limiter l'augmentation de la température moyenne du globe pour les générations futures.</i></p> |
| <p>Démarche scientifique à élaborer type compte rendu d'un chercheur dans son labo, compte rendu de sortie de terrain...</p> | <p><i>En vous appuyant sur ces données de terrain et d'autres informations présentes dans le dossier, rédigez un compte rendu de votre excursion, illustré par un ou plusieurs schémas, et pour montrer que les indices recueillis permettent de comprendre certaines</i></p> | <p><i>Expliquez comment le médecin d'Alice en est arrivé à lui diagnostiquer un diabète.</i></p> |



Deuxième partie : épreuve pratique
d'évaluation des compétences expérimentales

Durée : 1 heure
Notée sur 4 points

Le calcul de la note se fait sur 20 points, puis elle sera divisée par 5 avant d'être ajoutée à celle obtenue à l'écrit.

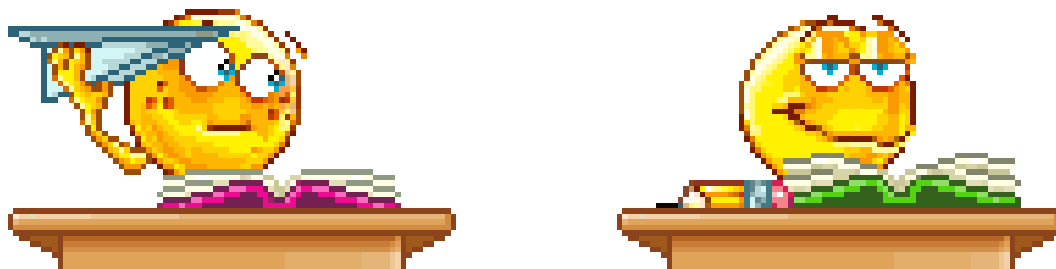
L'évaluation des compétences expérimentales a lieu fin mai/début juin. Dans la banque nationale des situations d'évaluation, l'établissement choisit quelques TP.



Le jour de l'évaluation, les élèves tirent au sort une situation d'évaluation parmi celles retenues par l'établissement.

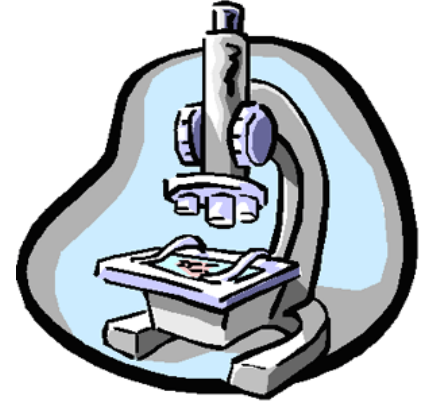
Les élèves ayant choisi l'enseignement de spécialité peuvent avoir à réaliser une activité spécifique de l'enseignement de spécialité ou bien une activité appartenant à une partie du programme du tronc commun.

Deux professeurs examinateurs sont présents dans la salle où a lieu l'évaluation.



L' étape 1 : concevoir une stratégie pour résoudre un problème scientifique

L' étape 2 : Mettre en œuvre un protocole de résolution



L' étape 3 : traiter des données et communiquer des résultats

L' étape 4 : exploiter les résultats obtenus pour répondre au problème

Si vous avez obtenu, à l'issue des épreuves du premier groupe, une moyenne au moins égale à 8/20 et inférieure à 10/20, vous êtes autorisés à passer les épreuves orales du second groupe, autrement dit à aller au rattrapage. Vous passez deux épreuves orales dans deux matières choisies parmi celles qui ont fait l'objet d'épreuves écrites du premier groupe, y compris le français. La meilleure note obtenue est prise en compte par le jury. Le candidat est reçu au baccalauréat s'il obtient, à l'issue de ces oraux, une moyenne de 10/20 ou plus à l'ensemble des épreuves.

Épreuve orale de contrôle RATTRAPAGE

Durée : 20 minutes

Temps de préparation : 20 minutes

Le candidat tire au sort un sujet comportant **deux questions**, portant sur deux domaines différents du programme de terminale S et doit traiter les deux questions. Celles-ci portent exclusivement sur le programme du tronc commun pour les candidats qui n'ont pas choisi l'enseignement de spécialité. Pour ceux qui ont choisi cet enseignement, l'une des deux questions porte sur l'un des thèmes du programme de l'enseignement de spécialité. Questions sur du matériel...